

# Cadre général

Les ateliers et les animations sont proposés par des professionnels ou des passionnés d'un domaine particulier (peinture, théâtre, musique, sport...). Ce ne sont pas au départ des spécialistes du traumatisme cérébral et de ses conséquences, par contre, ils ont tous suivi une formation interne et travaillent en collaboration avec les thérapeutes.

Suivant l'activité et les capacités du résident, les ateliers se font en groupe ou en individuel.

Les personnes traumatisées intègrent ces différentes activités en fonction :

- **des objectifs de séjour** : les activités proposées par l'équipe d'animation et les moniteurs d'ateliers peuvent l'être en complément des thérapies. Le sport peut ainsi relayer la physiothérapie, le chant, compléter la logopédie.
- **de leurs envies** : nous partons du principe qu'il est beaucoup plus facile de s'investir dans sa réadaptation lorsque l'on est heureux de participer aux activités nécessaires à celle-ci. C'est pourquoi les personnes choisissent en fonction de ce qu'elles aiment ou aimeraient faire.

Les ateliers et les animations sont aussi des lieux d'échanges pour les personnes traumatisées entre elles et avec le moniteur ou l'animateur qui a une vision et une approche plus neutre et moins «médicale» que les thérapeutes.

